

Amendement 3.2 b: Unia

3.2 Pour que la santé passe avant le profit

La protection de la santé au travail doit devenir une priorité absolue ! Pour cela, nous demandons :

- (...)
- L'introduction du droit au congé menstruel.

Exposé des motifs

Les syndicats doivent s'engager en faveur de ce congé afin de briser les tabous autour de la santé sexuelle et reproductive.

Avis de la Commission féministe de l'USS : accepter
--

Exposé des motifs de la Commission féministe de l'USS

-